



Vitry Infos PS

■ Le journal des socialistes de Vitry-sur-Seine
N°5 • Printemps 2010 • www.vitryps94.fr

Réforme des retraites, accès aux soins, droits des femmes Autant de sujets sur lesquels les citoyens doivent se mobiliser !

■ Editorial

Avant de réformer les retraites il faut améliorer l'emploi des seniors

En axant le débat sur l'âge de départ en retraite, la Droite se prépare à imposer une réforme injuste qui va aggraver les inégalités. On n'en parle pas assez, mais dans notre pays, passé 50 ans, 62% des Français sont privés d'emploi. Ils sont soit chômeurs de longue durée, soit préretraités (c'est ainsi que Sanofi Aventis a « remercié » son personnel à Vitry), soit ils sont découragés et ne recherchent même plus d'emploi (c'est le cas de beaucoup de femmes qui restent à la maison).

Ainsi, avec un taux d'emploi des salariés de 55 à 64 ans de 38%, la France arrive au 16^{ème} rang européen, loin derrière la Suède (70%) ou l'Allemagne (50%). **C'est là que la Droite est hypocrite** lorsqu'elle prévoit le relèvement de l'âge de la retraite ou l'allongement de la durée de cotisations de salariés : dans les faits ils ne travaillent même pas jusqu'à 60 ans. La conséquence sera fatale : les retraités vont toucher des retraites plus faibles ! La pauvreté des aînés est en train de redevenir un problème majeur de société : parmi les 400 000 chômeurs de plus de 57 ans dispensés de recherche d'emploi, 40% vivent avec moins de 750 € par mois !

Cette hypocrisie n'est pas nouvelle. Déjà en 2003, la Droite avait soi-disant réformé les retraites. Elle n'avait rien fait pour prendre en compte la pénibilité de certaines professions. Par contre, elle a proposé une surcote ou un cumul emploi retraite. Mais qui en profite quand les deux tiers des personnes concernées n'ont déjà plus d'emploi ?

Bien sûr la situation démographique impose de trouver des sources supplémentaires de financement pour garantir notre système de retraite basé sur la solidarité. Il faut être ambitieux pour l'emploi des seniors : si le taux d'emploi des quinquagénaires atteignait l'objectif

européen de 50%, une part importante de la question du financement des retraites serait réglée. **Le travail jusqu'à 65 ans nous est présenté comme un devoir, ce serait déjà bien que le travail au-delà de 50 ans soit un droit !**

Pour ce faire, il faut rompre avec les solutions cosmétiques du gouvernement. Il a bien menacé les entreprises qui ne concluraient pas d'accord d'entreprise sur l'emploi des seniors d'une pénalité de 1% de la masse salariale. La plupart des entreprises évitent le dialogue social en adoptant des plans d'action sur mesure, comme elles en ont le droit. En l'absence de contrôle de l'administration, l'employeur peut fixer des objectifs ridicules : le groupe Carrefour s'engage ainsi à recruter au moins 0,5% de seniors de plus de 50 ans ! Pourtant des solutions existent :

- recruter des référents seniors spécialisés à Pôle emploi, plutôt que de les inciter à se faire dispenser de recherche d'emploi ;
- permettre un meilleur accès à la formation, puisque entre 45 et 60 ans, les salariés se forment 3 fois moins qu'avant 45 ans ;
- mettre en place un système de bonus malus sur les cotisations employeurs en fonction des efforts accomplis pour maintenir dans l'emploi et recruter des seniors.

Les Socialistes se battent pour empêcher toute réforme injuste du système de retraite et pour que les solutions mises en œuvre soient durables. Les salariés seniors ne sont pas du « matériel jetable » après 50 ans. Améliorer leur taux d'emploi est sans doute l'un des axes fondamentaux d'une réforme responsable des retraites dans notre pays. ■

Manuel Bougeard ■
Secrétaire de section



■ Dossier

La santé en France : entre idées fausses et démantèlement systématique

On l'oublie trop souvent mais si notre système de financement des retraites est aujourd'hui en crise, c'est aussi, et on ne peut que s'en féliciter, parce que nous vivons plus longtemps. Aujourd'hui en France, on peut espérer vivre 85 ans lorsqu'on est une femme et 78 ans quand on est un homme. Disparition des carences alimentaires, progrès de la médecine et de l'hygiène, amélioration des conditions de vie et de travail, nous permettent non seulement de vivre plus longtemps, mais de vivre plus longtemps en bonne santé, ce que les démographes désignent par la jolie expression « *ajouter des années à la vie et de la vie aux années* ». Pourtant comme le rappelle l'exemple américain, il ne sert à rien de disposer des meilleures techniques médicales si le système de couverture maladie n'est pas en mesure d'assurer un égal accès aux soins pour tous. C'est donc bien parce que notre bonne « vieille sécu » a réussi le pari audacieux de permettre à tous les assurés sociaux et leurs bénéficiaires de se soigner correctement qu'il fait finalement bon vivre en France.

Brandissant régulièrement les chiffres du déficit de notre système de protection sociale (pour beaucoup expliqué par la baisse des rentrées de cotisations en période de chômage), beaucoup à Droite ne cachent plus leur souhait de voir le système de protection sociale privatisé et confié aux bons soins des grands groupes d'assurance. Ce qu'ils oublient de nous dire, c'est que dans les deux pays occidentaux où la protection sociale est quasi intégralement confiée à des intérêts privés, c'est-à-dire les USA et la Suisse, la part des dépenses de santé représente respectivement 15,3% et 11,3% du produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire davantage qu'en France (11,1%). Bref, mais nous l'avions déjà compris, la privatisation n'est pas, dans le champ de la santé comme dans d'autres, synonyme de réduction des dépenses, ni de meilleure efficacité. Il convient d'ailleurs d'ajouter qu'aux USA comme en Suisse, l'espérance de vie est inférieure à celle observée en France. Plus édifiant encore, lorsqu'au Chili en 1973, après avoir renversé le gouvernement Allende, les tenants de l'ultra-libéralisme purent mettre en pratique, grandeur nature, leur programme, ils privatisèrent le système de protection sociale à une exception notable près : celui des militaires et de leurs familles qui demeura public. A croire, que les ultra-libéraux eux-mêmes ne sont pas convaincus de l'efficacité de leurs recettes.

En 2000, l'Organisation Mondiale de la Santé (l'agence des Nations Unies pour la santé) classait le système de soins français au premier rang mondial pour son efficacité. Pourtant et malgré leurs qualités, nos système de soins et de protection sociale n'ont jamais

permis de réduire les inégalités sociales de santé. Pire, il semblerait que ces inégalités se creusent aujourd'hui.

Ainsi si on regarde le devenir de Gilles et Paul nés tous les deux en 2007, on s'aperçoit que Gilles, qui deviendra cadre supérieur, peut espérer vivre en moyenne 81 ans tandis que Paul, qui deviendra ouvrier, ne peut espérer vivre en moyenne que 74 ans ! Evidemment les conditions de travail exposeront davantage Paul aux risques professionnels (toxicité des substances, pénibilité du travail, stress, temps de transport quotidien pour se rendre au travail, etc.). On le sait également, des conditions socioéconomiques défavorables vont davantage exposer à l'obésité, à l'hypertension artérielle, aux problèmes de cholestérol et donc aux maladies cardiovasculaires et aux cancers. Manger cinq fruits et légumes par jour ou faire régulièrement du sport, c'est plus facile lorsqu'on a les moyens financiers ! Les conditions socioéconomiques vont également agir sur le recours aux soins ou à la prévention. Ainsi, s'il n'y a pas de maladie spécifique à la précarité (hormis le saturnisme – ou intoxication au plomb – qui touche surtout les jeunes enfants vivant dans des habitats indignes), il y a en revanche des situations où faute d'argent, la prise en charge est retardée au point parfois de compromettre les chances de guérison.

Assurer l'égal accès aux soins et à la prévention de tous, indépendamment de la catégorie socio-professionnelle, du lieu de résidence ou des difficultés de la vie, constitue la pierre angulaire du pacte social, élaboré puis mis en place par le Conseil National de la Résistance au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Cet objectif est encore plus important dans une période de crise, comme celle que nous connaissons actuellement. Pourtant, ils sont nombreux à donner des coups de canif dans ce pacte. Dépassements d'honoraires systématiques des médecins spécialistes dans certaines régions, refus de recevoir des patients bénéficiaires de la CMU

complémentaire, hausse du forfait hospitalier (à la charge du patient), établissement de franchises (comme pour les assurances automobiles !) au-dessus desquelles les frais médicaux ne sont pas remboursés, désertification médicale (en milieu rural mais aussi dans les banlieues comme Vitry) : les mauvais coups sont nombreux. A chaque fois la Droite choisit la facilité comme

la fermeture de lits hospitaliers. A n'en pas douter ils finiront par démanteler notre système de protection sociale et notre système de soins. Depuis avril de cette année, l'organisation des soins est confiée aux agences régionales de santé (ARS). Au-delà de l'affichage, il est à craindre qu'il ne se passe pas grand-chose de nouveau. Théoriquement ces nouvelles agences ont autorité sur les soins de ville et donc devraient pouvoir agir sur les déserts médicaux. Dans les faits, il semble bien que cette autorité ne soit que symbolique. ■

Michel Vernay ■

réforme de l'hôpital public



■ Portrait d'élus

Jean-Marc BOURJAC, Député suppléant de la 9^{ème} circonscription et maire-adjoint chargé de la santé

Michel : Cela consiste en quoi d'être maire adjoint en charge de la santé dans une ville comme Vitry ?

Jean-Marc Bourjac : Dans une commune de l'importance de Vitry qui en matière de gestion bénéficie « de la compétence générale » une telle délégation a un sens profond. C'est un outil de promotion d'une véritable politique de Santé Publique.

Ce n'est pas le fait du hasard si Vitry a mis en place au service de toute sa population des équipements de santé de tout premier plan, les engagements sociaux qui caractérisent les villes progressistes en témoignent. Citons rapidement un Centre Municipal de Santé (CMS) de qualité offrant un plateau technique dans la quasi-totalité des pathologies, un Centre Médico Psycho-Pédagogique (CMPP) avec une équipe pluridisciplinaire de qualité dont l'action et les publications en font une équipe de renommée. Dois-je continuer en citant le Point d'Accueil Ecoute Jeune (PAEJ), le Service d'Accueil Médical Initial (SAMI). A Vitry il s'agit donc bien d'outils sociaux au bénéfice et en faveur de nos concitoyens.

Soulignons la qualité de l'offre de soins qui est structurellement large – Médecine libérale, Structures municipales, un SAMI, deux Cliniques sur la ville... un éventail cohérent et complémentaire ! Dans un contexte économique de démembrement de notre « vieille Sécu », ce sont des outils performants à la hauteur de nos besoins !

M : Et les vitriots, comment se portent-ils ?

JMB : C'est une question forte. Vitry est une ville qui a un potentiel fiscal qui la classe parmi les villes « aisées » mais la population Vitriote relève beaucoup plus des classes moyennes avec une forte proportion de personnes à difficultés sociales, voire pour un certain nombre, en grande fragilité. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs relèvent de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Dans ce cadre bien établi nous avons une population dont les pathologies globalement sont en concordances avec cette situation sans pour autant se différencier de manière significative des bassins de vie alentour, que ce soit par exemple Choisy ou Alfortville. Mais indiscutablement l'accès aux soins pour les Vitriots les plus fragilisés montre par exemple une sollicitation forte d'accompagnement psychologique auquel répond le CMPP. De soins dentaires également, pour lesquels le Centre de Santé est souvent le seul recours quand les familles relèvent de la CMU. Nous voyons aussi bien sûr des enfants touchés par le saturnisme compte tenu de leurs conditions d'habitat.

Donc une population plutôt jeune, bien portante avec des « poches de fragilisation » sociales auxquelles nous nous

efforçons de répondre. Observons par ailleurs que la médecine scolaire a été bradée par les gouvernements Raffarin/Fillon, alors qu'elle permettait des signalements en amont pour les plus jeunes. Enfin nos anciens bénéficient d'un accompagnement de soins efficaces, Vitry étant partie prenante du CLIC7 et par nos MAPAD (et futures EPHAD).

M : Que fait concrètement la ville en matière de santé ?

JMB : Accompagnant ces outils au service de la population, j'ai agi avec détermination dans la dynamique de la délégation qui m'a été confiée depuis 2008. Ainsi, Vitry a rejoint les villes qui agissent fortement pour promouvoir une alimentation équilibrée pour lutter contre l'obésité. Nous sommes même devenus une des villes actives du Programme National Nutrition Santé (PNNS) (*NDLR : le détail du programme est consultable sur www.mangerbouger.fr*). Avec le Service Promotion de la Santé (SPS) et ses collaborateurs impliqués et actifs, nous menons des actions phares. Le 1^{er} décembre 2009, lors de la journée « Tous contre le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) », différentes actions ont été conduites dans plusieurs lieux de la ville. Elles se sont conclues à l'hôtel de ville avec une exposition et une conférence-débat réunissant plusieurs générations (lycée Camille Claudel et résidents des foyers de Vitry).

Nous avons également des ambitions affirmées sur des dossiers de fond. Ainsi durant les mois de mai et juin, nous menons des actions d'information et de prévention sur les accidents de la vie courante, c'est-à-dire les « accidents domestiques ». On ne le répète pas suffisamment mais c'est la première cause de décès par accidents en France avec près de 20 000 morts chaque année. Les enfants sont malheureusement très exposés à ce type d'accidents. Pour cette campagne, qui est encore en cours nous avons diffusé des affiches et des dépliants. Nous organisons aussi des débats et nous avons fait venir la Maison Géante lors de la Fête des Lilas. Elle permet aux adultes de se rendre compte des risques pour les plus jeunes (et pour tous d'ailleurs !) de la maison et du jardin.

Enfin nous suivons et accompagnons avec une extrême attention les campagnes nationales de dépistage, comme par exemple celle du dépistage du cancer du sein. Dernière information, nous sommes engagés dans une discussion forte avec les médecins libéraux de Vitry pour anticiper les difficultés à venir en matière d'offre de soin.

Michel : Un coup de gueule en conclusion ?

La santé fait l'objet d'un mouvement délibéré de privatisation et de déremboursement. Je ne supporte pas cette remise en cause des acquis ! La Droite amplifie la désertification médicale des territoires, elle réduit l'accès aux soins des plus démunis. A l'opposé nous voulons un système de santé organisé autour de la prévention et mobilisant les moyens nécessaires pour garantir un accès à des soins de qualité à tous, à Vitry comme ailleurs ! ■



■ Tribune libre

Droits des femmes : un optimisme prudent

La condition des femmes dans le monde n'a rien d'idyllique tant les difficultés d'accès au crédit, à la terre, à l'éducation, aux soins demeurent nombreuses. Mais les femmes se battent chaque jour pour se construire un avenir meilleur.

Dans le tiers monde, leurs droits sont souvent bafoués. Les violences à leur égard, y compris les pratiques traditionnelles néfastes telles que les mariages précoces et forcés, les mutilations génitales, l'accès limité à l'éducation, à la vie publique et politique, à la santé, sont fréquentes. Parfois, seuls les garçons peuvent hériter, perpétuant l'exploitation et la prostitution des filles, souvent par nécessité vivrière. Le taux d'alphabétisation des 15/26 ans est plus faible chez les filles. Cette disparité s'explique notamment par le privilège accordé aux garçons en cas d'insuffisances financières. Malgré des efforts pour favoriser l'instruction des filles, elles restent moins nombreuses que les garçons dans l'enseignement secondaire et supérieur. Le constat est identique en matière de santé : les centres de santé sont insuffisants, en particulier dans les zones rurales, face à l'ampleur de l'épidémie de Sida et aux forts taux de mortalité maternelle et infantile. Souvent les femmes n'ont d'ailleurs pas les moyens financiers de se soigner.

Il est impossible d'étudier de manière exhaustive la place des femmes dans le monde du travail car une grande partie de leur activité n'est pas reconnue socialement. Dans de nombreux pays, on ne comptabilise pas les femmes qui participent à l'activité professionnelle d'un mari ou d'un proche. Le travail domestique et l'éducation des enfants n'apparaissent pas davantage dans les statistiques. L'organisation sociale du travail des sociétés rurales rend les femmes économiquement dépendantes des hommes. Si elles participent aux travaux agricoles, dans les conditions souvent pénibles, elles ne touchent aucune rémunération et sont écartées des négociations concernant les récoltes et les semences.

La main d'œuvre féminine fortement concentrée dans des secteurs en régression a été particulièrement victime d'une politique de bas salaire, de discrimination en matière de formation professionnelle et d'embauche, et du chômage. La féminisation du tertiaire, conjuguée à sa forte progression, explique qu'entre 1968 et 1975, environ un million de femmes sont entrées dans le monde du travail. Ce mouvement continue malgré la crise de l'emploi qui frappe en priorité les femmes et les jeunes. Le développement de la mixité de l'enseignement et la présence de nombreuses femmes jeunes dans des secteurs en pleine expansion ont donné un regain d'actualité aux revendications féminines. De plus en plus de femmes ont accès à des métiers qui étaient jusque là réservés aux hommes.

L'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail est pourtant loin d'être réalisée. Toutes les statistiques montrent que partout, à formation équivalente et à diplôme égal, les femmes sont moins bien payées et ont moins de possibilité d'avancement que les hommes.

Les femmes, comme les travailleurs immigrés, sont encore largement cantonnés aux emplois les plus répétitifs et les plus pénibles. L'évolution des rôles au sein de la famille étant loin d'être acquise et les équipements collectifs notamment en matière d'accueil des jeunes enfants étant insuffisants, les femmes supportent encore trop souvent seules le poids des travaux ménagers et des soins aux enfants. Cette double journée rend difficile une participation active et constante des femmes à la défense de leurs intérêts au sein des associations, des syndicats et des partis politiques. L'égalité homme-femme n'est pas respectée. On le voit en politique où il y a plus d'hommes que de femmes.

Des raisons d'espérer

Aujourd'hui, les femmes représentent un peu plus du tiers des salariés. En France, le législateur a aménagé pour elles un statut spécial dans l'entreprise qui répond à deux préoccupations : l'absence de discrimination et la protection. L'absence de discrimination a été consacrée par le préambule de la constitution de 1946 et par la loi du 22 Décembre 1972 et le décret de 15 Novembre 1973 : pour un même travail, ou un travail d'égale valeur, l'employeur est tenu d'assurer une égalité de rémunération entre les hommes et les femmes. Les mesures de protection ont pour but d'aménager les conditions de travail des femmes et notamment les femmes enceintes, les mères de famille. Dans le cadre de la formation professionnelle, des facilités sont accordées aux femmes seules, aux mères célibataires, aux femmes veuves et divorcées ayant au moins un enfant à charge. Les textes existent, il convient désormais de les faire appliquer. La scolarisation des filles est capitale pour éviter qu'elles ne terminent comme domestiques ou dans les emplois les moins qualifiés, voire la prostitution. L'instruction et au-delà le développement durable sont des enjeux majeurs. L'objectif pour les pays les plus pauvres est d'essayer de limiter le nombre des jeunes qui s'embarquent sur les bateaux de la mort à destination de l'Europe. Si les femmes sont éduquées, les pratiques archaïques qui mettent leur vie en danger comme l'excision, seront éliminées. Les préjugés contre elles disparaîtront et des lois pour protéger leurs droits seront votées. L'émancipation c'est pouvoir choisir son destin et celui de son entourage.

Les femmes ont beaucoup d'opportunités aujourd'hui à saisir. Elles doivent s'imposer par leur travail et leurs compétences. Elles doivent lutter pour des revendications justes et fondées. Main dans la main, elles y parviendront : *à cœur vaillant, rien d'impossible !* ■

Julienne Natchangang ■

**MAINTENANT,
J'Y VAIS !**



**Rejoignez le
Parti socialiste**